

Isabelle von Buelzingsloewen

L'HÉCATOMBE DES FOUS

La famine dans les hôpitaux
psychiatriques français sous l'Occupation



Aubier

Collection
historique

Extrait de la publication

L'HÉCATOMBE DES FOUS

Sous l'Occupation, 45 000 malades mentaux sont morts dans les hôpitaux psychiatriques français. Morts de faim. Les a-t-on laissés mourir ? Ont-ils été

exterminés par le régime de Vichy ? Les psychiatres ont-ils été complices ? Alexis Carrel a-t-il été impliqué dans le drame ? C'est ce que, aujourd'hui, les partisans d'un devoir de mémoire mal compris martèlent avec force.

Pour la première fois, une historienne mène l'enquête. Des années de recherche, dans des archives recelant des témoignages parfois insoutenables, lui ont été nécessaires pour reconstituer ce qui est passé et en livrer une interprétation. Au lecteur de se prononcer sur les responsabilités engagées dans la tragédie.

Isabelle von Bültzingsloewen est maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Lumière Lyon 2 et membre du Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA).

COLLECTION DIRIGÉE PAR ALAIN CORBIN ET JEAN-CLAUDE SCHMITT



*Asile de Bron (Rhône), clinique des hommes.
Carte postale n° 1608, début du XX^e siècle,
fonds La Ferme du Vignatier*

071111 Création Studio Flammarion

Aubier

Collection
historique

Extrait de la publication

L'HÉCATOMBE DES FOUS

Dernières parutions dans la même collection

Jan Assmann, *Moïse l'Égyptien*.

Jan Assmann, *Le Prix du monothéisme*.

John Baldwin, *Paris, 1200*.

Jean-Paul Bertaud, *Quand les enfants parlaient de gloire. L'armée au cœur de la France de Napoléon*.

Karol Modzelewski, *L'Europe des barbares. Germains et Slaves face aux héritiers de Rome*.

Paul Payan, *Joseph. Une image de la paternité dans l'Occident médiéval*.

Sylvain Rappaport, *La Chaîne des forçats, 1792-1836*.

Laurent Vidal, *Mazagão, la ville qui traversa l'Atlantique. Du Maroc à l'Amazonie (1769-1783)*.

Isabelle von Buelzingsloewen

L'HÉCATOMBE DES FOUS

La famine dans les hôpitaux psychiatriques français
sous l'Occupation

Collection historique
dirigée par
Alain Corbin et Jean-Claude Schmitt

Aubier

Extrait de la publication

Née en 1964, Isabelle von Bueltzingsloewen est maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Lumière Lyon 2 et membre du Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA).

© Éditions Flammarion, Paris, 2007.
ISBN : 978-2-08-127402-0

Extrait de la publication

*À Sarah
Dix ans bientôt !*

Prologue

« Sur ces entrefaites la guerre a éclaté. Antoine espace ses visites et l'idée de te faire sortir est abandonnée. [...] Chaque matin, en ouvrant les portes les surveillantes ont un mouvement de recul. Les salles sentent le cadavre. Un de ces matins-là, un jour de juillet – tu viens d'avoir trente-huit ans – on constate ton décès. Tu es morte de faim¹. »

Tels sont les mots avec lesquels l'écrivain Charles Juliet restitue la mort de sa mère dans un récit bouleversant qu'il adresse à celle qui n'a pas pu le faire grandir. Après une enfance pauvre en affection, un amour perdu, un mariage malheureux et quatre grossesses rapprochées, la mère de Charles – le petit dernier – sombre peu à peu dans la folie dans la solitude d'un petit village de l'Ain où elle est considérée comme une étrangère. En 1934, à la suite d'une tentative de suicide, elle est internée à l'asile Sainte-Madeleine de Bourg-en-Bresse. C'est là qu'elle meurt en 1942. Dans la famille, disloquée, le secret, alimenté par la honte et la culpabilité, est bien enfoui. Plus de quarante ans après les faits, alors que grandit sa détermination à reconstituer le destin de sa mère, Charles prend connaissance du livre du psychiatre Max Lafont, *L'Extermination douce*². De cette lecture, il tire une certitude, absolue : sa mère a été victime, une parmi 40 000 autres, de la politique d'extermination mise en œuvre par les Allemands dans les hôpitaux psychiatriques français sous l'Occupation. Et il explique : « La méthode fut facile à trouver. Pour faire périr les patients

enfermés dans ces univers clos et coupés du monde, il suffisait de ne plus les nourrir³. »

Confronté à la scène qui se joue entre un être et sa douleur, fragilement transcendée par l'écriture, l'historien éprouve un sentiment de malaise. Doit-il donner la réplique ? Ou simplement s'incliner devant le vécu tragique de celui qui ne prétend pas témoigner mais se reconstruire pour « remonter vers la vie⁴ » ? Sensible à l'intensité de la souffrance qui s'exprime dans *Lambeaux*⁵, il revendique néanmoins la légitimité de son intervention. Car la rigueur n'exclut ni le respect ni l'émotion.

Introduction

Dans son édition du 11 au 17 février 1998, l'hebdomadaire *Lyon capitale* titre : « 2 000 malades exterminés au Vinatier ». En page 15 figure un entretien avec le psychiatre Patrick Lemoine, chef de service à l'hôpital du Vinatier, précédé du chapeau suivant : « Le psychiatre lyonnais Patrick Lemoine dénonce un génocide des malades mentaux au Vinatier pendant la dernière guerre ». Cet entretien fait écho à la publication, aux éditions Odile Jacob, du dernier livre du Dr Lemoine, *Droit d'asiles*. Celui-ci relate sous une forme romancée l'idylle de deux jeunes infirmiers employés à l'hôpital psychiatrique du Vinatier, Joseph et Josette, qui assistent impuissants à la famine qui décime les malades entre 1940 et 1944¹.

L'ouvrage, récompensé aux Psys d'Or 1998 et par le Prix du roman historique, procure à son auteur une large reconnaissance médiatique. Mais il lui vaut également de sérieux ennuis à l'intérieur de son institution. Alors que le livre est assez bien accueilli par les autres catégories de soignants, ses collègues psychiatres de l'hôpital du Vinatier réagissent avec véhémence aux allégations formulées dans la préface de l'ouvrage qui comporte des annexes documentaires et une bibliographie. Dans ce texte de huit pages, Patrick Lemoine développe en effet la thèse de l'extermination des malades mentaux dans sa version la plus radicale. D'après lui, non seulement la famine qui a frappé les hôpitaux psychiatriques français sous l'Occupation aurait été intentionnellement provoquée par les autorités, mais Vichy aurait pu obéir à

des directives venues de Berlin où, au même moment, s'accomplissait la politique nazie d'« euthanasie » des malades mentaux. En avril 1998, le président de la Commission médicale d'établissement, le Dr Jean-Pierre Losson, lit en séance une déclaration dans laquelle il affirme que les idées du Dr Lemoine portent gravement atteinte à l'honneur de l'établissement et de ses personnels, alors qu'elles n'ont jamais été validées par des historiens reconnus. Contestant la réalité de l'entreprise d'occultation qui, selon Patrick Lemoine, aurait conduit à bannir de la mémoire collective un drame effroyable, il affirme en outre la détermination de la communauté des psychiatres à assumer tous les épisodes de l'histoire de l'institution psychiatrique².

On peut s'étonner de la virulence des échanges entre Patrick Lemoine et ses pairs. Car, en dépit de l'effet d'annonce, *Droit d'asiles* recycle un thème déjà abordé par un autre psychiatre lyonnais, Max Lafont, dans un livre intitulé *L'Extermination douce. La mort de 40 000 malades mentaux dans les hôpitaux psychiatriques en France, sous le régime de Vichy*, paru en 1987. La médiatisation de cet ouvrage, qui portait lui aussi sur l'hôpital du Vinatier, avait d'ores et déjà déclenché une vigoureuse controverse à l'intérieur du milieu psychiatrique. Alors que les tensions semblaient en voie d'apaisement, la publication de *Droit d'asiles* fait donc l'effet d'une bombe à retardement. Patrick Lemoine se voit reprocher par ses collègues de relancer une polémique stérile, au risque de dégrader un peu plus l'image de la psychiatrie, alors qu'il n'apporte aucun élément nouveau au dossier et que ses hypothèses sont, comme il le reconnaît lui-même, invérifiables. Surtout, le choix de l'épigraphe du livre est jugé particulièrement agressif par tous ceux qui ont encore en mémoire l'attaque violente dont les psychiatres ont fait l'objet dans un article paru dans *Le Monde* du 10 juin 1987³. Patrick Lemoine cite en effet un extrait de *Va jouer avec cette poussière* de Henry de Montherlant, texte pour le moins ambigu sous la plume d'un écrivain antisémite et collaborationniste : « On nous parle toujours de Dachau et d'Auschwitz. Pour la paix, les hommes ont inventé les hôpitaux psychiatriques et analogues où ils se livrent impunément, quand ce n'est pas avec gloire, sur leurs semblables désarmés

et déshonorés, aux mêmes instincts qui menaient les bourreaux de Dachau et d'Auschwitz⁴. »

C'est dans ce climat éminemment passionnel qu'est né le projet d'enquête à l'origine de ce livre⁵. L'impulsion est donnée par la Ferme du Vinatier⁶, unité culturelle créée en 1997 dans le cadre du programme « Culture à l'hôpital » dans le but de désenclaver l'institution psychiatrique, toujours symbole de réclusion malgré les profondes évolutions survenues depuis un demi-siècle. Concrètement, la Ferme cherche à toucher un public étranger au monde de la psychiatrie grâce à une programmation artistique de qualité qui crée des occasions de rencontre positive avec des soignants et des malades, dans un lieu marqué très négativement. Mais son ambition est également de susciter une réflexion collective sur la pathologie mentale et les modalités de sa prise en charge⁷. Son intervention repose donc sur une conception très large de l'action culturelle qui intègre une forte dimension scientifique. L'enjeu étant de saisir les interrogations qui traversent une institution très marquée par l'idée de crise afin de l'accompagner dans un travail de questionnement sur son identité et sur ses pratiques.

En 2000, alors que la publication du livre de Patrick Lemoine n'en finit pas d'agiter l'établissement, les membres du conseil scientifique de la Ferme, formé de psychiatres et de chercheurs en sciences sociales (historiens, ethnologues, sociologues), prennent acte de la difficulté de la communauté psychiatrique à construire un point de vue distancié sur un épisode particulièrement sombre de son histoire et proposent d'initier une enquête conduite par un historien. La conviction partagée par tous étant que seul un travail d'historicisation permettra de répondre aux demandes de clarification exprimées par les personnels et de dissiper le malaise né de la confrontation avec les analyses polémiques d'un passé douloureux. Étant moi-même membre de ce conseil, je m'engage d'autant plus volontiers dans cette recherche que, en travaillant sur la psychiatrie des années 1950-1960, j'ai eu l'occasion de constater que la référence à la guerre a, pendant plusieurs décennies, nourri le discours militant des psychiatres français⁸. La carence de la recherche universitaire sur cet épisode tragique des « années noires », qui transparaît dans les ouvrages de synthèse

consacrés à la France de cette période, constitue une autre motivation. En effet, contrairement à ce que laissait augurer l'important article publié par Olivier Bonnet et Claude Quérel dans la revue *Nervure* en 1991⁹, et bien qu'ils aient été sollicités à plusieurs reprises par les protagonistes de la controverse, les historiens n'ont pas engagé d'étude de fond sur la question. La possibilité qui m'est offerte d'ancrer mon travail dans l'entreprise originale de médiation développée par la Ferme du Vinatier répond, en outre, à mon souci de ne pas considérer l'hôpital comme un simple terrain d'étude mais de nouer un dialogue avec ceux qui y travaillent et souhaitent se réapproprier une histoire dont ils se sentent partie prenante. Autrement dit, d'articuler la production de savoir avec le travail de réflexion d'une institution sur elle-même, dans une démarche véritablement interactive.

Pour autant, la question de l'interprétation de la famine qui a décimé les malades des hôpitaux psychiatriques sous l'Occupation ne saurait être réduite à un « problème de mémoire » interne à un milieu professionnel. La médiatisation du livre de Patrick Lemoine montre en effet que le thème mobilise, si ce n'est l'opinion publique dans son ensemble, tout au moins les militants engagés sur le terrain du « devoir de mémoire ». L'intérêt pour le destin des malades mentaux, d'autant plus tragique qu'il aurait été occulté pendant plusieurs décennies, fait d'ailleurs directement écho à la polémique autour d'Alexis Carrel qui s'est amplifiée depuis le milieu des années 1990. En mars 2001, la cause des malades mentaux motive même le lancement d'une pétition intitulée « Pour que douleur s'achève ». Celle-ci engage l'État à reconnaître ses responsabilités dans l'hécatombe des malades mentaux sous le régime de Vichy. Certes, les mots d'extermination, de génocide et d'holocauste ne figurent pas dans ce texte qui a vocation à rassembler largement. Les rédacteurs leur ont préféré le terme plus modéré d'« abandon à la mort » tout en déclarant que cet abandon « rejoint les procédures "d'effacement" des juifs, des Tziganes et d'autres catégories de personnes placées en dehors ou en deçà des normes ». Ce qui revient, par une procédure d'amalgame, à réintroduire la thèse de l'extermination.

Cette méthode a de quoi révolter l'historien qui peut dès lors être tenté de centrer son intervention sur la dénonciation des excès et des dérives du « devoir de mémoire ». L'exercice a des vertus pédagogiques indéniables. Encore faut-il que celui qui le pratique ne s'enferme pas dans une logique de réfutation qui risque d'appauvrir considérablement son questionnement. Considérant que la thèse de l'extermination douce avait, sinon interdit, tout au moins fait obstacle à l'analyse du phénomène, j'ai pour ma part refusé le statut d'expert qu'on voulait me faire endosser. Bien que valorisant, celui-ci m'aurait en effet obligée à me focaliser sur cette question réductrice : la famine meurtrière qui a sévi dans les hôpitaux psychiatriques français entre 1940 et 1945 peut-elle, oui ou non, être assimilée à un génocide ?

Sans ignorer les termes et les enjeux d'une polémique sans laquelle mon enquête n'aurait peut-être jamais été, j'ai préféré structurer mon analyse autour d'une interrogation beaucoup plus ouverte : comment, dans le contexte spécifique de l'Occupation, des milliers d'aliénés internés ont-ils pu mourir de faim dans les hôpitaux psychiatriques français¹⁰ ? Par le jeu du croisement des sources, je me suis d'abord attachée à reconstituer le scénario catastrophe qui a conduit à l'hécatombe, étape indispensable à l'identification de ses causes et des facteurs qui l'ont éventuellement aggravée. J'ai ensuite tenté de cerner les réactions qu'a provoquées la famine chez ceux qui en avaient connaissance : les médecins-chefs et les infirmiers en charge des malades, l'administration des établissements, les autorités de tutelle à l'échelon local et national, enfin les familles. L'inertie a-t-elle prévalu ou peut-on repérer des stratégies de riposte, individuelles ou collectives ? Si oui, qui ont-elles impliqué et ont-elles été efficaces ? Ce n'est qu'après avoir examiné l'ensemble de ces points que j'ai pu, sans chercher à atténuer les contradictions produites par la complexité du réel, proposer une interprétation du drame qui s'est joué derrière les murs des hôpitaux psychiatriques. Un drame qui, au demeurant, n'a pas seulement frappé les aliénés internés mais également d'autres catégories fragiles de la population française¹¹.

La possibilité qui m'a été donnée d'accéder, sans restriction aucune, aux données personnelles en principe incommunicables des « livres de la loi¹² » et aux dossiers administratifs et médicaux des aliénés internés à l'hôpital du Vinatier a considérablement enrichi ma lecture des événements¹³. En individualisant le sort d'un certain nombre de malades, j'ai compris que tous les internés n'étaient pas égaux devant la famine même si un certain nombre d'entre eux, promis à une mort certaine d'après les critères que j'avais retenus pour mesurer leur vulnérabilité, ont échappé au déterminisme de leur « profil ». Leçon de modestie pour le chercheur qui, confronté à la profusion de récits de vie pour la plupart « incroyables », a le plus grand mal à articuler ce singulier, apparemment irréductible, au collectif. Cette approche biographique m'a aussi permis d'incarner un drame dont on ne peut, me semble-t-il, véritablement rendre compte en alignant des taux de mortalité, aussi effroyables soient-ils. C'est en reconstituant patiemment les bribes du parcours des uns et des autres, pour la plupart « gens de rien¹⁴ » qui, à un moment de leur vie, ont basculé dans la folie, que je me suis véritablement appropriée mon objet de recherche. L'empathie y a été pour beaucoup. Mais aussi l'intuition que ces « parcours » m'apprendraient, beaucoup mieux que les textes réglementaires que j'avais collectés, quelle était la fonction de l'internement à la veille de la Seconde Guerre mondiale. L'hypothèse étant que l'analyse du contexte matériel, politique et idéologique ne suffit pas à rendre compte de cette tragédie. Celle-ci s'inscrit dans le temps plus long d'une histoire institutionnelle qui, pour le XX^e siècle, n'a pas encore été écrite.

De ce postulat découle également le choix de prendre en considération la dimension mémorielle de l'événement. En m'interrogeant sur les origines de la polémique suscitée par la thèse de Max Lafont, il m'est en effet apparu que, depuis 1945, la famine et ses conséquences ont toujours constitué un enjeu de mémoire pour les militants engagés sur le terrain de la réforme de l'institution psychiatrique. Faut-il pour autant voir dans l'expérience traumatique de la guerre la matrice des transformations spectaculaires qui ont marqué la psychiatrie jusqu'à la fin des années 1970 ? Il m'a semblé que cette question des

prolongements et des héritages, réels ou mythiques, devait être posée à l'issue de ce livre d'autant qu'elle éclaire des aspects essentiels de la controverse actuelle.

La gestion décentralisée des hôpitaux psychiatriques qui, jusqu'à la réforme de 1968, relèvent de la tutelle des départements, a singulièrement compliqué mon travail de collecte des sources. Je me suis, pour l'essentiel, appuyée sur des documents administratifs que l'on retrouve dans la totalité des établissements¹⁵ : rapports annuels au préfet, procès-verbaux des réunions de la Commission de surveillance – chargée de contrôler la gestion des hôpitaux et de rendre compte au préfet des problèmes qui s'y posent –, correspondances diverses... J'ai également eu la chance de trouver un certain nombre de dossiers non répertoriés aux Archives nationales à Fontainebleau¹⁶. Toutes ces sources, très dispersées, m'ont permis d'appréhender l'extraordinaire diversité des situations locales qui constitue une caractéristique importante du phénomène étudié. Car même si tous les établissements, privés comme publics, ont été concernés par la famine qui a fait partout des victimes, certains ont été beaucoup plus durement éprouvés que d'autres. L'hôpital psychiatrique du Vinatier, comme l'hôpital psychiatrique interdépartemental de Clermont-de-l'Oise, dont on a également beaucoup parlé dans le cadre de la polémique, fait partie de ceux-là. Pourquoi ? La réponse à cette question, plus complexe qu'il n'y paraît, a beaucoup contribué à mon travail d'interprétation. Grâce au dépouillement de l'abondante littérature scientifique (communications, articles, thèses) suscitée par la sous-alimentation et ses conséquences, j'ai également été en mesure de rendre compte de l'approche médicale de la famine, une approche qui a sa logique et ses enjeux propres, parfois difficiles à décoder.

La prise en compte de la parole des témoins s'est heurtée à des difficultés majeures. La première est d'ordre démographique : très peu d'entre eux sont encore en vie. Ainsi Paul Balvet, dernier survivant des cinq médecins-chefs en poste à l'hôpital du Vinatier sous l'Occupation, s'est éteint en janvier 2001. Cet acteur essentiel du drame n'a pas laissé d'autobiographie. Il a donc fallu se contenter de renseignements lacunaires, extraits de quelques interviews publiées ou conservées

par des particuliers, dans lesquelles est évoqué cet épisode fondateur de son engagement. Les mémoires ou les textes, publiés à chaud ou au contraire très à distance des événements, par quelques-uns de ses collègues témoins de la famine dans d'autres établissements, Gaston Ferdière, Lucien Bonnafé, Louis Le Guillant, Georges Daumézon ou encore François Tosquelles, m'ont donné à entendre le discours d'une frange de militants très représentatifs de la génération de psychiatres qui a marqué l'après-guerre. Reste que ce discours ne reflète pas l'opinion de l'ensemble de la corporation. Certains ont pu davantage se reconnaître dans l'ouvrage publié en 1989 par Pierre Scherrer sous le titre *Un hôpital sous l'Occupation*. L'auteur y retrace son expérience de médecin-directeur de l'hôpital psychiatrique d'Auxerre où il a été nommé en 1942¹⁷. La collecte de témoignages s'est révélée plus problématique encore lorsqu'il s'est agi de capter la parole de ceux qui, au jour le jour, vivaient au contact direct des malades affamés. Les infirmiers, qui, à la veille de la guerre, étaient souvent qualifiés de gardiens, sont en effet restés silencieux¹⁸. Leurs origines sociales et leur niveau scolaire, généralement très modestes, les éloignaient de l'écriture comme de la prise de parole publique. Mais on peut également postuler que leur mutisme a été nourri par un immense sentiment de culpabilité que le contact avec les générations de l'après-guerre, mieux formées et enfin reconnues dans leur rôle thérapeutique, n'a fait qu'accentuer.

Quant aux malades survivants de l'hécatombe – à l'hôpital du Vinatier, la dernière d'entre eux, Henriette D., internée le 21 octobre 1925, est morte le 7 janvier 1999 à l'âge de cent onze ans –, nul n'a songé à recueillir leurs souvenirs. Est-ce à dire qu'un malade mental n'a pas de mémoire ? Ou que sa parole peinant à être reconnue, il ne peut avoir le statut d'interlocuteur, encore moins celui de témoin ? Il a en tout cas fallu se résoudre à écrire l'histoire de la famine sans entendre la voix des victimes si ce n'est à travers quelques rares correspondances, poignantes, conservées dans des dossiers médicaux. Ma quête d'images n'a pas non plus été très fructueuse. Je n'ai retrouvé que quatre clichés de victimes, tous de mauvaise qualité¹⁹. Deux d'entre eux figurent dans une thèse de médecine

soutenue à Bordeaux en juin 1942. Ils représentent deux malades atteints d'œdèmes cachectiques, stigmates de la dénutrition²⁰. Les deux autres ont été publiés dans la livraison 1941 de la revue *Toulouse médical* : les deux malades photographiés, l'un assis, l'autre couché, sont dans un état d'émaciation tel qu'il est impossible de déterminer s'ils sont encore vivants²¹. « L'état de ces malades qui ont vu progressivement fondre leur graisse, leurs muscles, est tel que leur vie semble une flamme mise en veilleuse que le moindre souffle peut éteindre²² », écrit André Chatelard, interne à la colonie familiale d'Ainay-le-Château en 1942. « Le refroidissement est tel qu'il est impossible de réchauffer le malade : même en l'entourant de bouillottes, on ne parvient par aucun moyen à ranimer la circulation périphérique. La peau est terne, pâle, véritable peau de cadavre. L'aspect du malade est celui d'un véritable *mort-vivant*. On pourrait presque le croire mort si on ne sentait le pouls battre régulièrement quoique faiblement et lentement²³ », écrit de son côté le Dr Henri Baruk en 1945.

En découvrant ces images effrayantes, j'ai aussitôt pensé à ces lignes de Marguerite Duras décrivant l'arrivée à la gare d'Orsay des premiers déportés politiques « revenant(s) » des camps de concentration le 20 avril 1945 : « L'homme est habillé en civil, il est rasé, il a l'air de beaucoup souffrir. Il est d'une étrange couleur. Il doit pleurer. On ne peut pas dire qu'il est maigre, c'est autre chose, il reste très peu de lui-même, si peu qu'on doute qu'il soit en vie. Pourtant non, il vit encore, son visage se convulse dans une grimace effrayante, il vit²⁴. » C'est également à la libération des camps et au retour des déportés que j'ai songé en examinant la photo de groupe (dix hommes nus debout dans un dortoir dans un état de décharnement extrême) publiée en 1946 dans le rapport médical 1938-1945 de l'hôpital psychiatrique de Clermont-de-l'Oise. On ignore la date de ce cliché diffusé dans le grand public en 1987²⁵. Mais des indications glanées dans d'autres sources donnent à penser qu'il a été pris quelques semaines après la libération de l'Oise, à l'automne 1944. Contrairement aux quatre autres, qui s'inscrivent dans la plus pure tradition de la photographie médicale, il a de toute évidence pour but de témoigner du drame, comme l'indiquent les quelques lignes

de commentaire qui l'accompagnent : « De nombreux malades pesaient moins de 30 kg. La photo ci-jointe est plus éloquente que toute description. Elle ne représente pas des cas extrêmes : en effet tous les malades sont debout ce qui dans un quartier de 250 malades était impossible à une centaine d'entre eux²⁶. » C'est parce que les mots manquent pour décrire une réalité indicible qu'on a recours à cette mise en scène fixée par l'image : il s'agit de frapper les esprits car, à cette date, bon nombre de Français amaigris et toujours en proie à des difficultés aiguës de ravitaillement risquent d'avoir du mal à se représenter l'état de déchéance physique des aliénés internés. Quelques mois plus tard, c'est le même souci d'attester les ravages inimaginables de la sous-alimentation qui inspire les clichés de déportés²⁷. L'horreur des camps tend alors à se confondre avec celle des hôpitaux psychiatriques dans un processus de superposition facilité par l'accueil, dans les établissements psychiatriques vidés de leurs pensionnaires par la famine, des déportés les plus atteints par la malnutrition et la maladie.

Pour des raisons éthiques, j'ai renoncé à contacter les familles des victimes, dont certaines auraient pu être aisément localisées. Sans doute auraient-elles pu m'aider à dérouler des récits de vie que je butais à reconstituer. Mais je savais que pour la très grande majorité d'entre elles, la folie et l'internement d'un proche avaient été vécus sur le mode de la honte et de la culpabilité. Lorsque ce proche était mort de faim, cette culpabilité avait pu prendre une dimension incommensurable. Au nom de quoi pouvais-je m'arroger le droit de la réveiller brutalement – car il n'est pas de ménagement possible dans ce genre d'intrusion –, voire de dévoiler un secret de famille sur lequel s'était peut-être construit un équilibre fragile et douloureux mais dont la rupture risquait d'être plus douloureuse encore ? En prenant le parti de l'abstention, j'ai fait l'hypothèse que certaines familles prendraient l'initiative de se manifester à un moment où l'autre de mon travail. C'est ce qui s'est produit à la suite de la restitution des résultats de l'enquête dont la presse, locale et nationale, s'est fait largement l'écho²⁸. J'ai pu alors entendre quelques récits bouleversants que j'ai tenté de retracer dans cet ouvrage. Ils émanaient tous

Table

PROLOGUE	9
INTRODUCTION	11

I

AUTOUR DE 45 000 MORTS

1. Le dénombrement impossible	27
2. Scénario d'une famine meurtrière	48
3. Expériences de la faim	79
<i>François D.</i>	120
<i>Sylvain Fusco</i>	122

II

RÉACTIONS ET RIPOSTES FACE À LA FAMINE

4. Les limites de l'action locale	133
5. La mobilisation des aliénistes	173
6. Un aboutissement inespéré : la circulaire du 4 décembre 1942	201
<i>Jean-Pierre N.</i>	235
<i>Helene Thalmann</i>	238

III

UN DRAME DE LA RELÉGATION

7. Les hôpitaux psychiatriques à la veille de la guerre : une institution bloquée ?	247
8. La rupture du lien social	284
9. La prégnance du discours eugéniste	318
10. La remise en cause du système asilaire	342
<i>Tonine R.</i>	387
<i>Berty Albrecht</i>	390
CONCLUSION	393
ÉPILOGUE	403
NOTES	423
ANNEXES	491
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	499
TABLE DES CRÉDITS	509

Cet ouvrage a été composé
par IGS-CP à L'Isle-d'Espagnac (16)

Numéro d'édition : L.01EHVNFV2364N001
Dépôt légal : février 2007